



Négociations

Négociations Annuelles Obligatoires



LA DÉCEPTION

Orléans, le 20 décembre 2025

Certaines organisations syndicales dépensent une énergie folle à nous interpeller dans leurs tracts... Et si cette énergie servait enfin à se mobiliser ensemble, en intersyndicale ou auprès de la direction, pour obtenir des accords à la hauteur des attentes des salariés ?

Ces derniers attendent de réelles avancées.

Signer ce que la direction juge satisfaisant, sans rapport de force, sans mobilisation collective, c'est facile et confortable...

Mais est-ce vraiment cela défendre les intérêts des salariés ?

LE COMPTE N'Y EST PAS

La NAO est terminée. Les chiffres sont là. Quelques mesures de bon sens ont été lâchées, mais de façon temporaire (proratisation des objectifs des temps partiels par exemple). Cela ne suffit pas dans une NAO digne de ce nom même si certains parlent de victoire.

Entre la proposition initiale de la direction et l'accord final, Madame Charpy a accordé dans sa grande mansuétude, 0,1% d'augmentation individuelle supplémentaire, soit 70 000€ à se partager entre 1492 salariés !

Mais est-ce suffisant pour reconnaître l'investissement quotidien des salariés ?

UN AUTRE CHEMIN ÉTAIT POSSIBLE

À SUD-Solidaires, nous avons une autre vision :

- Un pouvoir d'achat rogné depuis des années,
- Des augmentations générales inférieures à l'inflation,
- Des augmentations individuelles dérisoires,
- Aucune mesure collective digne de ce nom.

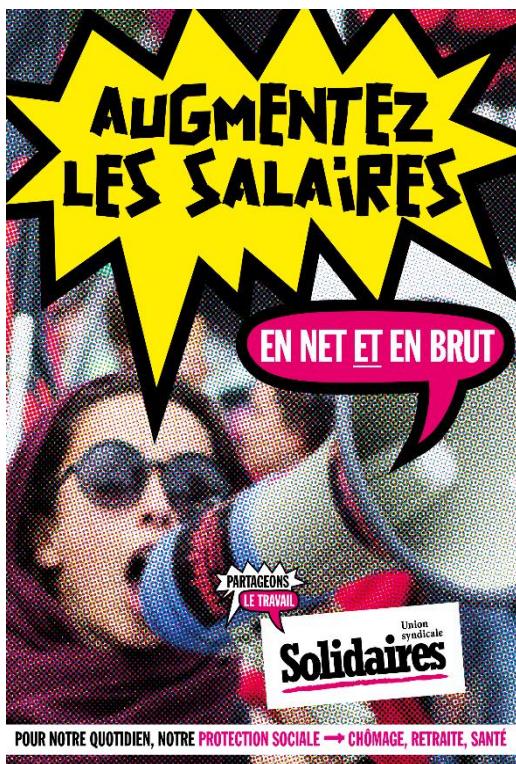
Pourtant, la vérité saute aux yeux : les besoins des salariés ne sont toujours pas couverts.

Nos revendications sont claires et répondent aux attentes des salariés (voir tract du 29 octobre 2025) :

- **2 000 € net minimum par mois pour toutes et tous,**
- **350 € net par mois de rattrapage du pouvoir d'achat perdu,**
- **Prime de technicité de 100 € net tous les 3 ans.**

Les enquêtes, qu'elles soient réalisées par la direction ou par les syndicats, dénoncent le partage inéquitable des richesses et une rémunération inférieure au travail fourni.

SUD-Solidaires a proposé de créer une intersyndicale, comme cela se fait dans d'autres établissements bancaires, pour unir nos idées et construire un rapport de force. **Notre objectif : face au déni des dirigeants, mettre en place une action collective afin d'obtenir un partage des richesses plus équitable.**



SUD-Solidaires a signé l'accord d'abondement avec les critères suivants :

- **450 € d'abondement de la CELC pour 150 € versés si le Résultat Net est entre 40-55 M€**
- **1 200 € d'abondement de la CELC pour 400 € versés si le Résultat Net est >55 M€**

Rappel : si l'accord d'intéressement 2025 avait été négocié sur le résultat net, comme le proposait SUD-Solidaires, l'enveloppe aurait retrouvé ses beaux jours d'autrefois !

En 2025, le résultat net de la CELC devrait atterrir autour de 55 M€ et une projection à 70 M€ pour 2026 et 2027...

Qui avait raison ?

LES MIETTES NE SUFFISENT PLUS

SUD-Solidaires pourrait faire semblant de négocier, accepter le minimum. Mais ce n'est pas notre méthode. **Notre légitimité, ce sont nos combats ! Nous voulons la justice sociale !**

Pendant que d'autres minimisent, nous pensons :

- **À ceux dont le salaire ne couvre plus les dépenses de base,**
- **À ceux du réseau, soumis à une pression commerciale constante,**
- **À ceux des sièges submergés par les réorganisations et le sous-effectif,**
- **À ceux qui voient les bénéfices exploser pendant que leur pouvoir d'achat s'effrite,**
- **À ceux qui craignent pour leurs emplois avec le déploiement de l'IA.**

Quand le résultat net 2025 de la CELC sera annoncé en progression de plusieurs millions d'euros par rapport au budget, il sera trop tard pour obtenir un juste partage des richesses.

Les syndicats réformistes auront une nouvelle fois cédé à la direction plutôt que d'accepter notre main tendue !

Malgré nos différences, s'unir pour obtenir une prime égalitaire pour toutes et tous était la seule solution !

Ils pensent affaiblir le syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Seuls les salariés seront une nouvelle fois perdants !

Nous ne lâcherons rien !

REJOIGNEZ-NOUS



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMaire, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com